

appui dans les demandes innombrables qui lui étaient faites. Le jugement de la postérité a approuvé sa manière de voir dans la question de la guerre de Mantoue, tout en la blâmant par rapport à l'édit de restitution et la première destitution de Wallenstein ; il est vrai qu'elle lui était toujours dictée par les intérêts de la religion et de l'Église, à l'exclusion d'avantages personnels et d'intrigues. Quant à l'empereur Ferdinand II, ses sentiments religieux bien profonds étaient à la fois une des raisons de sa grandeur personnelle et de l'étroitesse de ses idées en fait de politique.

Par suite de sa position et de l'influence qu'il exerçait, le jésuite luxembourgeois eut beaucoup d'adversaires parmi ses contemporains et les générations postérieures qui ne lui ménagèrent pas les calomnies. Parmi elles il faut compter le reproche d'avoir défendu les intérêts politiques de la France, contre lequel il s'est défendu lui-même (113). Il est vrai qu'à Ratisbonne, il ne sut percer les intrigues de Richelieu et du Père Joseph qui étaient appuyés aussi par le pape (114). Elles étaient mieux perçues par son ami le cardinal Pazmany qui accusait ouvertement la curie d'être responsable des défaites du parti catholique, puisqu'elle avait favorisé l'alliance franco-suédoise et méconnu le danger qui menaçait les intérêts de la religion catholique (115). On reproche encore à Lamormain d'avoir envisagé trop exclusivement les intérêts de la Compagnie de Jésus en revendiquant des biens ecclésiastiques au détriment de possesseurs antérieurs. Il résulte toutefois de l'avis déjà cité qu'il voulait procéder avec prudence, sans violer des droits réels (116). On alla même jusqu'à faire circuler de fausses lettres attribuées à Lamormain pour ternir sa réputation, selon ses propres plaintes. Il convient de faire une mention particulière d'une prétendue lettre adressée par lui à un jésuite de Hildesheim dans laquelle la rupture de promesses, la violence et la fraude sont recommandées comme des armes appropriées contre les hérétiques (117). Des attaques contre sa moralité et des accusations de corruption ne valent pas la peine d'une réfutation (118).

En recommandant trop longtemps l'exécution rigoureusement exacte de l'édit de restitution, il voulait maintenir la tolérance religieuse dans les territoires de princes protestants et jugeait obligatoires les promesses faites par le souverain en ce sens (119). Srbik a réduit à sa juste mesure son rôle dans la tragédie de Wallenstein (120) ; Lamormain n'a pas insulté la mémoire du défunt. Certainement il faisait valoir souvent en faveur de son Ordre l'influence qu'il exerçait sur Ferdinand II, mais évidemment il jugeait dans ces cas les intérêts de la religion catholique conformes aux buts poursuivis par la Compagnie. Cette manière de voir explique ses efforts en vue de renforcer la position des jésuites aux universités de Prague et de Vienne (121). Dans ses charges successives, il se montrait très actif comme fondateur de nouveaux instituts. Particulièrement la fondation de la maison de probation ou noviciat de Ste-Anne doit être considérée comme son oeuvre personnelle. Le comte Michel-Adolphe Althann, ancien propriétaire, fit don à la Compagnie de sa maison située dans cette localité, sous condition qu'elle abandonnât à la famille du donateur ou plutôt à la confrérie de la Milice du Christ dont